

# ASSOCIATION MAISON DE RETRAITE ST AUGUSTIN

**Siège social :**

**Route de Lausanne  
52250 PERCEY LE PAUTEL**

**SIREN : 520 477 832**

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

CLÉON  
MARTIN  
BROICHOT  ASSOCIÉS

commissaires aux comptes - auditeurs et conseils - experts comptables

MEMBRE INDÉPENDANT 

7, rue Marguerite Yourcenar - BP 67916 - 21079 DIJON Cedex - Tél. : 03 80 53 18 53 - Fax : 03 80 53 17 77  
Internet : [www.cleon-martin-broichot.com](http://www.cleon-martin-broichot.com) E-mail : [cmb@eccmb.com](mailto:cmb@eccmb.com)

*Commissaires aux comptes associés inscrits : Pierre Cléon* Maîtrise Droit Privé - D.E.S.S. de Droit Fiscal - *Jean-Yves Martin* Maîtrise Sciences Économiques et de Gestion - *Philippe Broichot* Licence Sciences Économiques et de Gestion - *Louis Martin* Master II en Droit Fiscal - Master II en Contrôle Comptabilité et Audit - *Nicolas Saillard* Master II en Contrôle Comptabilité et Audit - *Thomas Paulin* Institut d'Etudes Politiques - D.E.S.S. Finance d'Entreprises.

SARL au capital de 450 000 euros - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel de DIJON - R.C.S. DIJON B 343 723 342

## ASSOCIATION MAISON DE RETRAITE ST AUGUSTIN

Siège social :  
Route de Lausanne  
52250 PERCEY LE PAUTEL

SIREN : 520 477 832

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Adhérents,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION MAISON DE RETRAITE ST AUGUSTIN**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.../...

7, rue Marguerite Yourcenar - BP 67914 - 21079 DIJON Cedex  
Tél: 03 80 53 10 53 - Fax: 03 80 53 17 77

\* Commissaires aux comptes associés inscrits : **Pierre Cléon** Maîtrise Droit Privé - D.E.S.S. de Droit Fiscal - **Jean-Yves Martin** Maîtrise Sciences Économiques et de Gestion - **Louis Martin** Master II en Droit Fiscal - Master II en Contrôle Comptabilité et Audit - **Nicolas Saillard** Master II en Contrôle Comptabilité et Audit - **Thomas Paulin** Institut d'Études Politiques - D.E.S.S. Finances d'Entreprises.

SARL au capital de 450 000 euros - Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale de Dijon - R.C.S. DIJON B 343 723 342

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

.../...

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- \* il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- \* il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- \* il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- \* il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

.../...

- \* il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à DIJON, le 6 avril 2018



Le commissaire aux comptes  
CLEON MARTIN BROICHOT et Associés  
**T. PAULIN**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "T. Paulin", written over the printed name "T. PAULIN".

# Bilan Actif



Etat exprimé en euros

		31/12/2017		31/12/2016	
		Brut	Amort. et Dépr.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Autres immobilisations incorporelles	41 862,57	41 862,57		898,68
	Immobilisations incorporelles en cours				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	95 820,64	29 937,41	65 883,23	67 706,52
	Constructions	9 356 332,48	1 880 533,44	7 475 799,04	7 802 795,89
	Installations techniques, matériels et outillage	477 932,51	352 492,64	125 439,87	187 401,14
	Autres immobilisations corporelles	419 212,83	220 406,27	198 806,56	234 835,62
	Immobilisations corporelles en cours				1 985,29
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
	Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	166,50		166,50	165,00	
Prêts					
Autres immobilisations financières	10,00		10,00	10,00	
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>10 391 337,53</b>	<b>2 525 232,33</b>	<b>7 866 105,20</b>	<b>8 295 798,14</b>
<b>COMPTES DE LIAISON</b>	Comptes de liaison (1)				
	<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières et fournitures	801,63		801,63	319,79
	Autres approvisionnements	14 813,93		14 813,93	14 194,67
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	3 000,00		3 000,00	
	<b>CREANCES (2)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	147 709,74		147 709,74	147 310,74	
Autres créances	29 741,05		29 741,05	38 923,45	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	10 004,40		10 004,40	10 004,40	
<b>DISPONIBILITES</b>	1 290 018,69		1 290 018,69	1 446 117,66	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	22 276,68		22 276,68	30 738,87
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 518 366,12</b>		<b>1 518 366,12</b>	<b>1 687 609,58</b>
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>11 909 703,65</b>	<b>2 525 232,33</b>	<b>9 384 471,32</b>	<b>9 983 407,72</b>

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	515 184,24	515 184,24
	Ecarts de réévaluation sans droit de reprise		
	Fonds associatifs avec droit de reprise	706 411,00	706 411,00
	- Dons et legs		
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	706 411,00	706 411,00
	Ecarts de réévaluation avec droit de reprise		
	<b>RESERVES</b>		
	Excédents affectés à l'investissement	447 306,19	447 306,19
	Réserves de compensation	118 937,39	118 937,39
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	58 047,94	58 047,94
	Autres réserves	231 892,52	231 892,52
	<b>REPORT A NOUVEAU</b>		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	(153 707,07)	(169 878,00)
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	(44 117,28)	(44 117,28)
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	113 680,63	113 680,63
	Dépenses non opposables au tiers financeurs	(95 009,77)	(95 009,77)
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)(1)</b>	(66 093,71)	16 170,93
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	4 537,83	5 460,77	
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>			
Couverture du besoin en fonds de roulement			
Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations	54 083,00	109 083,00	
Réserves des plus-values nette d'actif	8 974,67	8 722,82	
Immobilisations grevées de droits			
Provisions règlementées			
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 900 127,58</b>	<b>2 021 892,38</b>
	Comptes de liaison		
	<b>TOTAL (II)</b>		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés	479 390,76	604 569,59
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>479 390,76</b>	<b>604 569,59</b>
DETTES (1)	<b>DETTES (4)</b>		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 090 596,46	5 331 945,87
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 379 845,70	1 504 080,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Redevables créditeurs		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 666,15	93 414,02
	Dettes fiscales et sociales	445 388,12	423 748,05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)	2 456,55	3 757,81	
Produits constatés d'avance			
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>7 004 952,98</b>	<b>7 356 945,75</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL (V)</b>		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>9 384 471,32</b>	<b>9 983 407,72</b>



- (1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.  
 (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques. 74,78  
 (3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.  
 (4) Dont à plus d'un an : 6 012 342,33 Dont à moins d'un an : 992 610,65  
 (5) Dont fonds des majeurs protégés :

## Compte de Résultat 1/2



Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	- prestations de services		
	- divers	18 620,63	23 549,66
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée	1 595,86	1 222,22
	Dotations et produits de tarification	2 998 215,95	3 018 725,11
	Subventions d'exploitations et participations		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Transfert de charges	136 651,03	165 599,27	
Autres produits	33 114,24	48 222,47	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>3 188 197,71</b>	<b>3 257 318,73</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures		
	Variation de stock	(481,84)	153,14
	Achats d'autres approvisionnements	77 567,03	92 225,95
	Variation de stock	(619,26)	(5 009,88)
	Achats non stockés de matières et fournitures	187 820,69	171 764,96
	Services extérieurs et autres	543 393,29	529 853,23
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations	104 339,90	128 438,57
	- autres	12 537,52	12 106,26
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	1 402 139,83	1 405 640,18
	- charges sociales	484 480,45	470 406,38
	- autres charges de personnel	4 751,00	4 728,00
Dotation aux amortissements et provisions			
Dotation aux amortissements :			
- des immobilisations	485 919,51	487 629,88	
- des charges d'exploitation à répartir			
Dotation aux dépréciations et provisions :			
- sur actif circulant			
- pour risques et charges d'exploitation			
Autres charges	2 761,94	1 587,52	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>3 304 610,06</b>	<b>3 299 524,19</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(116 412,35)</b>	<b>(42 205,46)</b>



## Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			(116 412,35)	(42 205,46)
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations et des immobilisations financières			
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers		4 026,23	7 218,51
	Reprises sur provisions			
	Transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers</b>			<b>4 026,23</b>	<b>7 218,51</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges assimilées		131 932,63	139 449,02
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			3,00
<b>Total des charges financières</b>			<b>131 932,63</b>	<b>139 452,02</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(127 906,40)</b>	<b>(132 233,51)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>(244 318,75)</b>	<b>(174 438,97)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		66,00	
	- exercices antérieurs			
	Sur opérations en capital		1 922,94	1 396,94
	Reprises sur provisions			
	- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement			
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		55 000,00	198 165,20
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif			
	Transferts de charges			36,23
<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>56 988,94</b>	<b>199 598,37</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion			
	- exercice courant		171,00	298,79
	- exercices antérieurs			468,16
	Sur opérations en capital		748,15	510,23
	Dotations aux amortissements et aux provisions			
	- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement			
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
	- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif			
	- dotations aux autres provisions réglementées		3 023,58	7 711,29
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>3 942,73</b>	<b>8 988,47</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>53 046,21</b>	<b>190 609,90</b>
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
(+) <b> Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</b>			128 981,63	
(-) <b> Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>			3 802,80	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>3 378 194,51</b>	<b>3 464 135,61</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>3 444 288,22</b>	<b>3 447 964,68</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>			<b>(66 093,71)</b>	<b>16 170,93</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	<b>CHARGES</b>			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
	Personnel bénévole			



## Tableau de passage du résultat comptable au résultat du compte administratif

	Total	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS			
Résultat comptable (a)	(66 093,71)	(77 249,40)	11 960,26	(804,57)			
Reprise résultats sous contrôle tiers financeurs (b)	+ 43 755,51 -	+ 43 755,51 -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -
Résultat économique (c = a + b)	(22 338,20)	(33 493,89)	11 960,26	(804,57)			
Dépenses non opposables aux tiers financeurs (d)	+ 24 687,08 -	+ (743,94) -	+ 2 188,30 -	+ 23 242,72 -	+ -	+ -	+ -
Produits non opposables aux tiers financeurs (e)	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -
Résultat du compte administratif (f = c + d + e)	2 348,88	(34 237,83)	14 148,56	22 438,15			



ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 384 471 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 378 195 euros** et un total **charges** de **3 444 288 euros**, dégageant ainsi un résultat de **-66 094 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

-Le règlement CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations;

Le plan comptable utilisé est celui prévu pour les établissements et services privés sociaux et médico-sociaux conformément à l'arrêté du 16/12/2015.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.



## ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement des actifs.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : parmi les immobilisations, l'entité a décelé l'immeuble comme possédant différents composants et a procédé à son amortissement par composants.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entité a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.



ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement

La provision sur fonds dédiés inscrite au passif pour la somme de 600 625,99 € jusqu'au 31/12/2016 et concernant un excédent de dotation globale "soins" versé par l'ARS au titre des années 2013 et 2014 a fait l'objet d'une reprise sur provision au cours de l'exercice 2017 pour la somme de 125 000 €. Le solde du compte 1941000 s'élève à 475 625,99 € au 31/12/2017. Cette dernière fera l'objet d'une reprise sur provision au cours des 4 années à venir selon les conditions suivantes :

31/12/2018 :	125 000 €
31/12/2019 :	125 000 €
31/12/2020 :	125 000 €
31/12/2021 :	100 625,99€

## Engagements de retraite

« Les engagements de l'Association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés s'élèvent à 34 331€

L'estimation en engagements de départ a été effectuée sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant en compte les éléments suivants :

- Progression des salaires : 1% constant
- Taux de rotation du personnel : faible pour les non-cadres et très faible pour les cadres
- Taux de charges patronales : 35%
- Taux d'actualisation : 2%
- Table de mortalité : TPRV 93 »

- Dette actuarielle : 34 331 euros



# Annexe libre

## DETAIL DES COMPTES DE TRANSFERTS DE CHARGES

Etat exprimé en euros

DETAIL DES COMPTES DE TRANFERTS DE CHARGES		2017	2016
7910000000	TRANSFERT DE CHARGES	7 273,56	21 152,76
7911000000	TRANSFERT CHGES IJ CPAM-VAUBAN	19 023,73	27 095,31
7912000000	AIDES CONTRAT EMPLOI Avenir	99 319,96	109 072,20
7916242100	TRANSPORT AJ VEHICULES EHP	5 693,23	
7916411200	AVANTAGE NAT.NOURR.AGTS ADM	6,75	3,65
7916411300	AVANTAGE NAT.NOURR.AGTS ANIMA	3,75	34,1
7916411400	AVANTAGE NAT.NOURR.AGTS ASH	671,7	1 952,52
7916411500	AVANTAGE NAT.NOURR.AGTS AS-AMP	941,1	1 822,38
7916411700	AVANTAGE NAT.NOURR. IDE	316,35	691,05
7916411900	AVANTAGE NAT.NOURR.AGTS MAINT	291,1	559,05
7916412000	AVANTAGE.NAT.NOURR.ASG AJ	1 120,90	1 595,50
7916412100	AVANTAGE.NAT.NOURR.ASG PASA	1 988,90	1 620,75
		<b>136 651,03</b>	<b>165 599,27</b>



ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		12 612
Autres créances <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	12 612	12 612



ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>250 573</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>9 905</b>
<i>INT COURUS SUR EMPRUNT</i>	9 883	
<i>AGIOS A PAYER</i>	23	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>27 468</b>
<i>FOURNISS FACT. NON PARVEN</i>	27 468	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>211 316</b>
<i>DETTES PROVISION P/CONGES</i>	135 743	
<i>PERSONNEL- AUTRES CAP</i>	21 582	
<i>ORGAN SOCIA CHARGES A P</i>	46 584	
<i>ORGA SOCIAL CAP INDEM PREC CDD</i>	7 407	
<b>Autres dettes</b>		<b>1 883</b>
<i>DIVERS - CHARGES A PAYER</i>	1 883	





ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b> CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		22 277	22 277
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			22 277



ANNEXE - Elément 7

# Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2017
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>					44 090,56	44 090,56
<b>AMORTISSEMENTS</b>	Cumul exercices antérieurs				6 185,64	6 185,64
	Dotation exercice				6 373,68	6 373,68
	<b>TOTAL</b>				12 559,32	12 559,32
<b>REDEVANCES PAYEES</b>	Cumul exercices antérieurs				8 007,29	8 007,29
	Redevances Exercice				7 280,24	7 280,24
	<b>TOTAL</b>				15 287,53	15 287,53
<b>REDEV. RESTANT A PAYER</b>	à 1 an au plus				11 278,08	11 278,08
	entre 1 et 5 ans				26 770,48	26 770,48
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>				38 048,56	38 048,56
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				440,90	440,90
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>				440,90	440,90
<b>MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE</b>					7 096,01	7 096,01



# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.a.p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles	45 548,44				3 685,87	41 862,57
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>45 548,44</b>				<b>3 685,87</b>	<b>41 862,57</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	95 820,64					95 820,64
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	9 012 331,81					9 012 331,81
Instal technique, matériel outillage industriels	319 993,79		24 808,67		801,79	344 000,67
Instal., agencement, aménagement divers	469 769,14		24 481,32		16 317,95	477 932,51
Matériel de transport	14 796,18		780,25		2 392,00	13 184,43
Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 557,97		10 540,00		1 000,00	17 097,97
Autres immobilisations corporelles	372 435,38		1 120,00		13 619,95	359 935,43
Immobilisations grévées de droits	28 995,00					28 995,00
Immobilisations corporelles en cours	1 985,29		6 696,26		8 681,55	
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>10 323 685,20</b>		<b>68 426,50</b>		<b>42 813,24</b>	<b>10 349 298,46</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés	165,00		1,50			166,50
Prêts						
Autres immobilisations financières	10,00					10,00
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>175,00</b>		<b>1,50</b>			<b>176,50</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 369 408,64</b>		<b>68 428,00</b>		<b>46 499,11</b>	<b>10 391 337,53</b>



## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement				
	Autres	44 649,76	898,68	3 685,87	41 862,57
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>44 649,76</b>	<b>898,68</b>	<b>3 685,87</b>	<b>41 862,57</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains	28 114,12	1 823,29		29 937,41
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	1 289 575,67	337 008,28		1 626 583,95
	instal. agencement aménagement	239 954,04	14 797,24	801,79	253 949,49
	Instal technique, matériel outillage industriels	282 368,00	86 442,59	16 317,95	352 492,64
	Autres instal., agencement, aménagement divers	5 577,75	2 840,70	2 392,00	6 026,45
	Matériel de transport	2 408,71	3 170,71	251,85	5 327,57
	Matériel de bureau, mobilier	170 875,93	38 810,25	13 619,95	196 066,23
	Autres immobilisations corporelles	10 086,52	2 899,50		12 986,02
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 028 960,74</b>	<b>487 792,56</b>	<b>33 383,54</b>	<b>2 483 369,76</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>2 073 610,50</b>	<b>488 691,24</b>	<b>37 069,41</b>	<b>2 525 232,33</b>



## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	10,00	10,00	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	147 709,74	147 709,74	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	13 867,00	13 867,00	
Groupe et associés				
Débiteurs divers	15 874,05	15 874,05		
Charges constatées d'avances	22 276,68	22 276,68		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>199 737,47</b>	<b>199 737,47</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	74,78	74,78		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 090 521,68	203 179,35	773 536,43	4 113 805,90
	Emprunts et dettes financières divers	1 379 845,70	254 845,70	500 000,00	625 000,00
	Fournisseurs et comptes rattachés	86 666,15	86 666,15		
	Personnel et comptes rattachés	198 723,93	198 723,93		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	207 035,56	207 035,56		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	39 628,63	39 628,63		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	2 456,55	2 456,55		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>7 004 952,98</b>	<b>992 610,65</b>	<b>1 273 536,43</b>	<b>4 738 805,90</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		365 113,12			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



# Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Couverture du besoin en fonds de roulement				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	109 083,00		55 000,00	54 083,00
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Réserves des plus-values nette d'actif	8 722,82	251,85		8 974,67
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>		<b>117 805,82</b>	<b>251,85</b>	<b>55 000,00</b>	<b>63 057,67</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>117 805,82</b>	<b>251,85</b>	<b>55 000,00</b>	<b>63 057,67</b>
Dont dotations et reprises			251,85	55 000,00	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>					



## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	304 310,24			304 310,24
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	210 874,00			210 874,00
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	231 892,52			231 892,52
Réserves réglementées				
Autres réserves	624 291,52			624 291,52
Report à nouveau	(169 878,00)	16 170,93		(153 707,07)
Résultat de l'exercice	16 170,93	(66 093,71)	16 170,93	(66 093,71)
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	706 411,00			706 411,00
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	113 680,63			113 680,63
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	5 460,77		922,94	4 537,83
Provisions réglementées	117 805,82	251,85	55 000,00	63 057,67
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>Dépenses refusées par l'autorité de tarification</b>	(44 117,28)			(44 117,28)
<b>Dépenses non opposables au tiers financeurs</b>	(95 009,77)			(95 009,77)
<b>TOTAL</b>	<b>2 021 892,38</b>	<b>(49 670,93)</b>	<b>72 093,87</b>	<b>1 900 127,58</b>



ANNEXE - Elément 13

## Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2,30	
	Professions intermédiaires			
	Employés		50,87	
	Ouvriers			
	<b>TOTAL</b>		<b>53,17</b>	

